

Quimper, le 25 juin 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Péage de transit poids lourds »: un véritable trompe l'œil, les paysans paieront !

Alors que le Ministère de l'Environnement vient d'annoncer, en remplacement de l'écotaxe, la mise en place du « péage de transit poids lourds » à partir du 1^{er} janvier 2015, pour la FDSEA du Finistère, il ne s'agit là que d'une écotaxe déguisée.

La carte diffusée dans la presse ces derniers jours, présente un réseau taxable constitué de 4 000 km de grands axes traversant la France et non soumis à péage. Soit, pour la Bretagne, un tronçon de l'A84 et le parcours Rennes-La Gravelle. Ne soyons pas dupes ! Cette carte est un véritable trompe l'œil. La réalité est bien différente en raison de la mise en place d'un système de majoration forfaitaire obligatoire sur le prix du transport, et ceci pour l'ensemble du réseau routier français.

Sachez que le transport de marchandises entre Brest et Quimper, tronçon présenté non payant, verra sous peine d'amende, son prix majoré de l'ordre de 2,5% mais ce n'est qu'un exemple et cela est la réalité sur l'ensemble du territoire national !

De quel côté de la chaîne cette augmentation sera répercute ? Sûrement pas par la grande distribution. Une fois de plus, c'est le producteur qui constituera la variable d'ajustement ! Ce dernier ne pouvant, bien sûr pas répercuter cette hausse sur le prix de ses produits. La FDSEA ne peut supporter que ce soit aux paysans de subir un impôt supplémentaire ! Trop c'est trop !

Pour la FDSEA, accepter cette taxe c'est mettre un pied à l'étrier et permettre au gouvernement de réhabiliter l'écotaxe. Ne nous trompons pas ! A terme ce sera une extension du réseau taxable et l'augmentation des taux qui sont déjà prévues : bref, une augmentation de l'impôt sur notre travail, à nous les besogneux.

La FDSEA réaffirme donc que tant que la gratuité totale des routes en Bretagne et la suppression de l'écotaxe ne seront pas obtenues, nous ne lâcherons rien !

